

# COMMISSION DES DÉLÉGUÉS



## Rappel de l'article 19.2 et suivants du règlement sportif général.

**19.2** Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres, membre responsable licencié majeur appartenant au club dont le nom et le numéro de licence sont inscrits avant la rencontre sur la feuille de match dans les cases réservées à cet effet. A défaut, ils ne peuvent exercer la fonction de délégué de club. Ils sont chargés de veiller sur la sécurité des arbitres, de faire assurer la police autour du terrain et de témoigner en cas d'incidents. Les délégués doivent être facilement identifiables par un élément de leur habillement (brassard, maillot...). L'entraîneur inscrit sur la feuille de match est exclu de cette fonction.

**19.3** – Les clubs visités ou visiteurs ont la possibilité de demander au District la présence d'un délégué officiel pour assister à leur match. Cette demande doit être présentée par écrit 15 jours avant la rencontre à la direction administrative du District.

**19.4** - Le club qui en a fait la demande règle l'indemnité de déplacement de ce délégué suivant le barème fixé dans l'annexe N° 2 du RSG du District.

**19.6** - Le Comité de direction du district, ou son bureau ou une commission peut demander la présence d'un délégué officiel du district les frais seront à la charge d'un ou des deux clubs. Le délégué désigné aura reçu par le responsable des délégués l'information relative au règlement de l'indemnité due. Les commissions qui demandent la présence d'un délégué doivent préciser dans leurs procès-verbaux qui aura la charge de régler les frais de celui-ci contre remise de sa note de frais.

## RÉUNION DU 22/09/2020

**Président :** M. MATILI

**Présent(s) :** M. BAULAY ; M. SUZAN ;

**Excusé(e)s :**

Article 18. - **Délégués Officiels.**

Conformément à l'article 19, alinéa 3, 4, 5 et 6 du R.S.G. du District des Hauts-de-Seine.

À partir des 1/4 de finale des délégués sont obligatoirement désignés et les frais sont à la charge du club visiteur

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
22/09/2020	FUTSAL	D 1	22510482	TRAIT D' UNION FC 1	PARIS ELITE FUTSAL	2 CLUBS
25/09/2020	FUTSAL	D 1	22510480	PARIS XIV FC 2	NEUILLY FC 92/2	2 CLUBS
26/09/2020	FUTSAL	D 1	22510488	GENNEVILLIERS SOCCER 1	PARIS XV FUTSAL 2	2 CLUBS
26/09/2020	FUTSAL	D 1	22510486	LES PETITS PAINS 2	CHATILLON FOOT SALLE	2 CLUBS
26/09/2020	FUTSAL	D 1	22510484	ISSY LES MX FC 2	SEVRES FUTSAL 1	2 CLUBS
24/09/2020	FUTSAL	D 2	22510574	SALESINNE DE PARIS 1	FC VOLTR PARIS SOULH	2 CLUBS
24/09/2020	FUTSAL	D 2	22510571	BOULOGNE BIL AC 1	ISSY LES MX FC 3	2 CLUBS
25/09/2020	FUTSAL	D 2	22510575	FUTSAL PAULISTA 3	LES PETITS PAINS 3	2 CLUBS
28/09/2020	FUTSAL	D 2	22510576	ISSY LES MX FC 3	LE KAMELEON 1	2 CLUBS

Date	Categorie	Division	N° match	Recevant	Visiteur	Charge
27/09/2020	SENIORS	D1	22536197	VILLE D,AVRAY US 1	MEUDON AS 1	2 CLUBS
27/09/2020	SENIORS	D1	22536193	COURBEVOIE SPORTS 2	VILLENEUVE LA GAREN 1	2 CLUBS
27/09/2020	SENIORS	D2	22537171	CLICHY S/SEINE US 1	NANTERRE AJSC 1	2 CLUBS
27/09/2020	SENIORS	D2	22537169	VANVES STADE 1	NICOLAITE CHAILLOT 1	2 CLUBS
27/09/2020	SENIORS	D2	22537166	VOLTAIRE CHATENAY 1	CHATILLONNNAIS SCM 1	2 CLUBS
27/09/2020	SENIORS	D3	22537300	ASNIERES FC 1	SEIZIEME ES 2	2 CLUBS
27/09/2020	SENIORS	D3	22537298	MALAKOFF USM 1	GENNEVILLIERSCSM 2	2 CLUBS
27/09/2020	SENIORS	D3	22537303	PUTEAUX CSM 2	SURESNES JS 2	2 CLUBS
27/09/2020	U18	D1	22541855	SEIZIEME ES 2	MONTROUGE FC 92. 2	2 CLUBS
27/09/2020	U18	D1	22541860	COLOMBIENNE FOOT ES 1	BOULOGNE BIL AC 2	2 CLUBS
27/09/2020	U18	D2	22543750	PLESSIS ROBINSON FC 2	RUEIL MALMAISON FC 1	2 CLUBS
27/09/2020	U18	D3	22544015	PARIS ALESIA FC 1	ANTONY FOOT EVOLUTIO	2 CLUBS